Commune de LOUBIENG

400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG

Tél : 05.59.69.19.11.
Fax : 05.59.69.01.19.
mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG
Séance du 10 avril 2008

L'an deux mille huit, le dix avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

Étaient présents : Messieurs BARTHET Jean-François (Maire), LAUDA Michel (1er Adjoint), BERGEROT Hervé, LARROQUE Francis, MENANT Jackie, PETRIAT Serge et POURTAU-MONDOUTEY Lionel ; Mesdames TESTEGUTTE Nadine (2ème Adjoint), BALASQUE Anne-Marie, CAMBET Annie et HARAMBOURE Évelyne.

Absent(s) et excusé(s): Néant.

Secrétaire de Séance : Monsieur POURTAU-MONDOUTEY Lionel.

Membres en exercice	*11*
Membres Présents	*11*
Membre Absent	*0*
Pour	*11*
Contre	*0*
Abstention	*0*

OBJET : FIXATION DES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX POUR L'ANNÉE 2008.

Monsieur le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des quatre grands impôts locaux notamment :

- les limites de chacun, d'après la loi du 10 janvier 1980,
- les taux appliqués l'année dernière, et le produit attendu cette année.

Le Conseil Municipal,

Considérant que le budget communal nécessite des rentrées fiscales de : 71 970 €
Après en avoir délibéré,
Fixe les taux d'imposition pour l'année 2008 comme suit :

P.A. - PREFECTURE - A.R.
16 AVR. 2008
SERVICE

TAXES	TAUX 2007	TAUX 2008	BASES 2007	PRODUITS 2008
T.H.	7,99%	7,99%	387 800,00 €	30 985 €
F.B.	9,19%	9,19%	244 100,00 €	22 433 €
F.N.B	42,55%	42,55%	43 600,00 €	18 552 €
TOTAL				**71 970 €**

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire.

MAIRIE de LOUBIENG * Pyrénées-Atlantiques *

Jean François BARTHET
MAIRE

Commune de LOUBIENG

400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG

Tél : 05.59.69.19.11.
Fax : 05.59.69.01.19.
mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG
Séance du 10 avril 2008

L'an deux mille huit, le dix avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

Étaient présents : Messieurs BARTHET Jean-François (Maire), LAUDA Michel (1er Adjoint), BERGEROT Hervé, LARROQUE Francis, MENANT Jackie, PETRIAT Serge et POURTAU-MONDOUTEY Lionel ; Mesdames TESTEGUTTE Nadine (2ème Adjoint), BALASQUE Anne-Marie, CAMBET Annie et HARAMBOURE Évelyne.

Absent(s) et excusé(s): Néant.

Secrétaire de Séance : Monsieur POURTAU-MONDOUTEY Lionel.

Membres en exercice	*11*
Membres Présents	*11*
Membre Absent	*0*
Pour	*07*
Contre	*03*
Abstention	*01*

OBJET : Subventions 2008 accordées.

Monsieur le Maire donne la liste des associations auxquelles la Commune verse habituellement des subventions. Il donne ensuite lecture des demandes de subventions concernant l'année 2008.

Un débat s'engage sur le nom des associations qui seront retenues pour cette année 2008 et sur le montant qui leur sera alloué.

PREFECTURE - A.R. 16 AVR. 2008

Le Conseil Municipal, après en avoir largement délibéré, par sept voix pour, trois contre et une abstention,

ADOPTE le tableau joint en annexe fixant la liste et le montant des subventions qui seront allouées lors de l'exercice budgétaire 2008.

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire.

MAIRIE de LOUBIENG 64 (Pyrénées-Atlantiques)

Jean François BARTHET
MAIRE

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.6

B1.6 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
			INVESTISSEMENT		
	NEANT				
			FONCTIONNEMENT		
6574	**Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé**				**5 000**
	Subvention 2008		ACCA DE LOUBIENG		300
	Subvention 2008		ALLIANCE		80
	Subvention 2008		APAHM HANDICAPES MOTEURS		80
	Subvention 2008		APE MYOPATHIE		80
	Subvention 2008		ASS AIDE ET MAINTIEN A DOMICIL		120
	Subvention 2008		ASS CPE ECOLE DE LOUBIENG		2 190
	Subvention 2008		ASS FRANCAISE SCLEROSES		50
	subvention 2008		Association Tilh	Association	50
	Subvention 2008		COMICE AGRICOLE		115
	Subvention 2008		COMITE D'ACTION LAIQUE		70
	Subvention 2008		COMITE DES FETES		800
	Subvention 2008		DIVERS		265
	subvention 2008		FNACA comité canton Lagor-Mourenx	Association	50
	Subvention 2008		LA VIRGINIE - ADAPEI - CAT Christian LANUSS		60
	Subvention 2008		LES CORMORANS DE LOUBIENG	Association	300
	Subvention 2008		LO CALEI	Association	120
	Subvention 2008		MéMOIRE DU CANTON DE LAGOR		110
	Subvention 2008		PEP COMITE DEPARTEMENTAL		80
	Subvention 2008		SECOURS POPULAIRE		80

Commune de LOUBIENG

400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG

Tél : 05.59.69.19.11.
Fax : 05.59.69.01.19.
mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG
Séance du 10 avril 2008

L'an deux mille huit, le dix avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

Étaient présents : Messieurs BARTHET Jean-François (Maire), LAUDA Michel (1er Adjoint), BERGEROT Hervé, LARROQUE Francis, MENANT Jackie, PETRIAT Serge et POURTAU-MONDOUTEY Lionel ; Mesdames TESTEGUTTE Nadine (2ème Adjoint), BALASQUE Anne-Marie, CAMBET Annie et HARAMBOURE Évelyne.

Membres en exercice	*11*
Membres Présents	*11*
Membre Absent	*0*
Pour	*11*
Contre	*0*
Abstention	*0*

Absent(s) et excusé(s): Néant.

Secrétaire de Séance : Monsieur POURTAU-MONDOUTEY Lionel.

PRÉFECTURE - A.R.
16 AVR. 2008

OBJET : AUTORISATION DE MANDATEMENT.

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il serait souhaitable, lors d'événements particuliers, tels que décès, naissance, mariage, départ à la retraite ou en mutation concernant un élu, un employé communal, un de leurs proches, ou toute personne ayant collaboré étroitement avec la municipalité, de permettre d'offrir un cadeau ou une gerbe au nom de la Commune, sans avoir à réunir systématiquement le Conseil Municipal, ce que l'urgence rend souvent impossible.

Il en va de même lors de réunions de travail avec des techniciens ou personnalités extérieurs à la commune, où il est d'usage d'inviter ces personnes au restaurant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à engager et mandater les dépenses susmentionnées, dans la limite d'un montant unitaire de 200 €

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire.

MAIRIE de LOUBIENG 64 (Pyrénées-Atlantiques)

Jean François BARTHET
MAIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOUBIENG

Séance du 10 avril 2008

L'an deux mil huit, le dix avril, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du premier adjoint,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	11	11 Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0

Date de la convocation
02 avril 2008

Date d'affichage
14 avril 2008

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/____

et publication du

__/__/____

Etaient présents :
Messieurs BARTHET Jean-François (Maire), LAUDA Michel (1er Adjoint), BERGEROT Hervé, LARROQUE Francis, MENANT Jackie, PETRIAT Serge et POURTAU-MONDOUTEY Lionel ; Mesdames TESTEGUTTE Nadine (2ème Adjoint), BALASQUE Anne-Marie, CAMBET Annie et HARAMBOURE Évelyne

Procuration(s) :
Néant

Etai(en)t absent(s) :
Néant

Etai(en)t excusé(s) :
Néant

A été nommé **secrétaire de séance :** Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY

AFFECTATION DES RESULTATS 2007

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2007

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	**47 967,80**
- un excédent reporté de :	**77 298,40**
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	**29 330,60**
- un excédent d'investissement de :	**31 175,40**
- un excédent des restes à réaliser de :	**17 920,00**
Soit un excédent de financement de :	**49 095,40**

P.A. - PREFECTURE - A.R.
16 AVR. 2008
SE...

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2007 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2007 : EXCÉDENT	**29 330,60**
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	**0,00**
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	**29 330,60**
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	**31 175,40**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Loubieng,
Le Maire,
BARTHET Jean-François

MAIRIE de LOUBIENG 64 Pyrénées-Atlantiques

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOUBIENG

Séance du 10 avril 2008

L'an deux mil huit, le dix avril, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du premier adjoint,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	11	11 Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :
Messieurs BARTHET Jean-François (Maire), LAUDA Michel (1er Adjoint), BERGEROT Hervé, LARROQUE Francis, MENANT Jackie, PETRIAT Serge et POURTAU-MONDOUTEY Lionel ; Mesdames TESTEGUTTE Nadine (2ème Adjoint), BALASQUE Anne-Marie, CAMBET Annie et HARAMBOURE Évelyne

Procuration(s) :
Néant

Etai(en)t absent(s) :
Néant

Etai(en)t excusé(s) :
Néant

Date de la convocation
02 avril 2008

Date d'affichage
14 avril 2008

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/____

et publication du

__/__/____

A été nommé **secrétaire de séance :** Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2008

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2008 :

Investissement

Dépenses : **105 820,00**

Recettes : **87 900,00**

Fonctionnement

Dépenses : **239 467,00**

Recettes : **239 467,00**

P.A. - PREFECTURE - A.R.
16 AVR. 2008
SERVICE

Pour rappel, total budget :	
Investissement	
Dépenses :	123 320,00
Recettes :	123 320,00
Fonctionnement	
Dépenses :	239 467,00
Recettes :	239 467,00

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Loubieng,
Le Maire,
BARTHET Jean-François

MAIRIE de LOUBIENG (Pyrénées-Atlantiques)

Commune de LOUBIENG

400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG

Tél : 05.59.69.19.11.
Fax : 05.59.69.01.19.
mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG
Séance du 10 avril 2008

L'an deux mille huit, le dix avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

Étaient présents : Messieurs BARTHET Jean-François (Maire), LAUDA Michel (1er Adjoint), BERGEROT Hervé, LARROQUE Francis, MENANT Jackie, PETRIAT Serge et POURTAU-MONDOUTEY Lionel ; Mesdames TESTEGUTTE Nadine (2ème Adjoint), BALASQUE Anne-Marie, CAMBET Annie et HARAMBOURE Évelyne.

Absent(s) et excusé(s): Néant.

Secrétaire de Séance : Monsieur POURTAU-MONDOUTEY Lionel.

Membres en exercice	*11*
Membres Présents	*11*
Membre Absent	*0*
Pour	*11*
Contre	*0*
Abstention	*0*

OBJET : REMUNERATION PERCEPTEUR.

Monsieur le Mairie expose au Conseil que la commune est appelée à demander le concours de Monsieur CALDEIRA Jean-François, receveur municipal, pour des prestations de conseil en matière économique, financière et budgétaire.

Ces prestations peuvent être rémunérées par les collectivités locales sur la base des arrêtés interministériels des 21 mars 1962 et 16 décembre 1983.

Considérant les services rendus,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

P.A. - PREFECTURE - A.R.
16 AVR. 2008
SERVICE

DECIDE d'allouer à Monsieur CALDEIRA Jean-François, à taux plein, les indemnités prévues aux textes susvisés.

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire.

MAIRIE de LOUBIENG * 64 (Pyrénées-Atlantiques) *

Jean François BARTHET
MAIRE

Commune de LOUBIENG

400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG

Tél : 05.59.69.19.11.
Fax : 05.59.69.01.19.
mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG.

Séance du 10 avril 2008

L'an deux mille huit, le dix avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

Étaient présents : Messieurs BARTHET Jean-François (Maire), LAUDA Michel (1er Adjoint), BERGEROT Hervé, LARROQUE Francis, MENANT Jackie, PETRIAT Serge et POURTAU-MONDOUTEY Lionel ; Mesdames TESTEGUTTE Nadine (2ème Adjoint), BALASQUE Anne-Marie, CAMBET Annie et HARAMBOURE Évelyne.

Absent(s) et excusé(s): Néant.

Secrétaire de Séance : Monsieur POURTAU-MONDOUTEY Lionel.

Membres en exercice	*11*
Membres Présents	*11*
Membre Absent	*0*
Pour	*11*
Contre	*0*
Abstention	*0*

OBJET : DÉTERMINATION DU TYPE DE FACTURES A IMPUTER A L'ARTICLE "FETE ET CEREMONIES" DU BUDGET PRIMITIF 2008.

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il est souhaitable que le Conseil Municipal prenne une délibération de principe autorisant l'engagement de telle ou telle catégorie de dépenses à imputer à l'article 6232. Cette délibération fixera les principales caractéristiques des dépenses visées et l'ordonnateur mandatera suivant les limites établies par cette décision.

Ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

AUTORISE l'engagement des catégories de dépenses suivantes et leur imputation à l'article 6232 dans le Budget Primitif 2008 :

- Gerbes de fleurs,
- Apéritifs,
- Cadeaux ou récompenses,
- Primes,

P.A. - PREFECTURE - A.R.
16 AVR. 2008
SE

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire.

MAIRIE de LOUBIENG (Pyrénées-Atlantiques)

Jean François BARTHET
MAIRE

PYRENEES-ATLANTIQUES

MAIRIE DE LOUBIENG

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

400 Chemin de l'Église
64300 LOUBIENG

Tél. : 05 59 69 19 11
Fax : 05 59 69 01 19
mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 avril 2008

L'an deux mille huit, le dix avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

Étaient présents : Messieurs BARTHET Jean-François (Maire), LAUDA Michel (1er Adjoint), BERGEROT Hervé, LARROQUE Francis, MENANT Jackie, PETRIAT Serge et POURTAU-MONDOUTEY Lionel ; Mesdames TESTEGUTTE Nadine (2ème Adjoint), BALASQUE Anne-Marie, CAMBET Annie et HARAMBOURE Évelyne.

Absent(s) et excusé(s): Néant.

Secrétaire de Séance : Monsieur POURTAU-MONDOUTEY Lionel.

Membres en exercice	*11*
Membres Présents	*11*
Membre Absent	*0*
Pour	*11*
Contre	*0*
Abstention	*0*

OBJET : NOMINATION D'UN SECOND REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DE L'ASSOCIATION MÉMOIRE DU CANTON DE LAGOR ET DE LA VALLÉE DU LAA.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil la délibération du 14 mars 2008 décidant que Madame **Annie CAMBET** représenterait la Commune au sein de l'Association « Mémoire du canton de Lagor et de la vallée du Laà ».

Monsieur le Maire propose pour la seconder dans sa mission au sein de cette structure la nomination de Monsieur Jacques LAMAISON.

PRÉFECTURE - A.R.
16 AVR. 2008
SERVICE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

APPROUVE : - la nomination de Monsieur Jacques LAMAISON comme second représentant de la commune au sein de l'association Mémoire du Canton de Lagor et de la Vallée du Laà.

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire.

MAIRIE de LOUBIENG (Pyrénées-Atlantiques)

Jean François BARTHET
MAIRE

Commune de LOUBIENG

400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG

Tél : 05.59.69.19.11.
Fax : 05.59.69.01.19.
mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG.

Séance du 10 avril 2008

L'an deux mille huit, le dix avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

Étaient présents : Messieurs BARTHET Jean-François (Maire), LAUDA Michel (1er Adjoint), BERGEROT Hervé, LARROQUE Francis, MENANT Jackie, PETRIAT Serge et POURTAU-MONDOUTEY Lionel ; Mesdames TESTEGUTTE Nadine (2ème Adjoint), BALASQUE Anne-Marie, CAMBET Annie et HARAMBOURE Évelyne.

Absent(s) et excusé(s): Néant.

Secrétaire de Séance : Monsieur POURTAU-MONDOUTEY Lionel.

Membres en exercice	*11*
Membres Présents	*11*
Membre Absent	*0*
Pour	*11*
Contre	*0*
Abstention	*0*

OBJET : AMORTISSEMENT DES BIENS.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les délibérations décidant des durées d'amortissement des biens renouvelables.

Il présente aux membres du conseil le tableau d'amortissement de la Commune de Loubieng et les biens à intégrer dans le Budget Primitif pour l'année 2008.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

ACCEPTE le tableau d'amortissement des biens de la commune de Loubieng joint en annexe,

DECIDE d'intégrer dans le budget primitif 2008 les biens concernés,

P.A. - PREFECTURE - A.R.
16 AVR. 2008

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire.

MAIRIE de LOUBIENG 64 Pyrénées-Atlantiques

Jean François BARTHET
MAIRE

LOUBIENG

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES AU 1/01/2008

ART	DESIGNATION	NUMERO	ANNEE		VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ANTERIEURS	VALEUR NETTE	AMORTISSEMENTS 2008
202	CARTE COMMUNALE	202 2005 001	2007	1	913,12	-	913,12	913,12
omme 202					913,12	-	913,12	913,12
21568	EXTINCTEURS	215681999001	1999	6	633,29	633,29	-	
mme 21568					633,29	633,29	-	-
2158	TONDEUSE KAAZ LM 5360 HXA	21582005003	2005	6	1 260,00	420,00	840,00	210,00
2158	TAILLE HAIES KAAZ TM 3200	21582005005	2005	6	522,00	174,00	348,00	87,00
2158	SOUFFEUR ZENOAJ EB 7000	21582005006	2005	6	494,99	164,99	330,00	82,50
2158	ECHAFFAUDAGE 7M50 SECURISE	21582005007	2005	6	2 516,38	838,80	1 677,58	419,40
2158	DEBROUSSAILLEUSE KAAZ VR 540	21582005004	2005	6	683,40	227,79	455,61	113,90
omme 2158					5 476,77	1 825,58	3 651,19	912,80
2182	VEHICULE MERCEDES SPRINTER	21822005001	2005	8	15 548,00	3 887,00	11 661,00	1 943,50
omme 2182					15 548,00	3 887,00	11 661,00	1 943,50
2183	MATERIEL ICONE INFORMATIQUE	21831997009	1997	3	1 789,61	1 789,61	-	
2183	PHOTOCOPIEUR MINOLTA EP 1052	21831998011	1998	5	1 863,72	1 863,72	-	
2183	MICRO ORDINATEUR DECIMAL	21831998012	1998	3	1 093,93	1 093,93	-	
2183	MICRO DECIMAL CELERON 266	21831998013	1998	3	1 764,99	1 764,99	-	
2183	ORDINATEUR PENTIUM 4.17 GHZ 40	21832002022	2002	3	2 658,00	2 658,00	-	
2183	ORDINATEUR AMD DURON 1.3 GHZ20	21832003024	2003	3	870,00	870,00	-	
2183	PERFORELIEUR PB 2450	21832004026	2004	5	389,75	233,85	155,90	77,95
2183	ORDINATEUR SAMSUNG PORTABLE M 40	21832005027	2005	3	2 739,92	1 826,62	913,30	913,30
2183	SCANNER EPSON P2580P	21832005028	2005	3	149,49	99,66	49,83	49,83
2183	VIDEOPROJECTEUR EPSON EMP-SIH	21832005029	2005	3	733,03	488,68	244,35	244,35
2183	PHOTOCOPIEUR CANOM IR 2020	21832006030	2006	5	3 253,12	650,62	2 602,50	650,62
2183	ORDINATEUR AMD SEMPRON 2600+	21832006031	2006	3	974,00	324,67	649,33	324,67
2183	TELEPHONE S/FIL SIEMENS SL565 BLUETOO	2183 2007 001	2007	1	376,34		376,34	376,34
2183	IMPRIMANTE JET D ENCRE HP DESKJET 698(	2183 2007 002	2007	1	261,92		261,92	261,92
omme 2183					18 917,82	13 664,35	5 253,47	2 898,98
2184	SIEGE POUTRE 2 PLACES	21841999002	1999	10	348,95	279,20	69,75	34,90
2184	MEUBLE PRESENTOIR A REVUE	21841999003	1999	10	311,26	249,03	62,23	31,13
2184	SIEGE SENA	21841999004	1999	10	175,95	140,80	35,15	17,60
2184	TABLE PLATEAU STRATIFIE	21841999005	1999	10	580,98	464,80	116,18	58,10
2184	2 SIEGES VISITEUR	21841999006	1999	10	90,82	72,64	18,18	9,08
2184	CAISSON MOBILE 3 TIROIRS	21841999007	1999	10	219,34	175,45	43,89	21,93
2184	MEUBLE BILBIOTHEQUE	21841999008	1999	10	402,45	322,00	80,45	40,25
2184	FAUTEUIL DE BUREAU	21841999009	1999	10	240,11	192,08	48,03	24,01
2184	2 SIEGES VISITEUR	21841999010	1999	10	183,12	146,48	36,64	18,31
2184	4 TABLES MODULAIRES 120X80	21841999011	1999	10	733,21	586,56	146,65	73,32
2184	2 TABLES 1/2 ROND DIAMETRE 160	21841999012	1999	10	533,91	427,12	106,79	53,39
2184	12 SIEGES	21841999013	1999	10	544,94	435,93	109,01	54,49
2184	CLOISON MOBILE EN PANNEAU LIEG	21841999014	1999	10	395,10	316,08	79,02	39,51
2184	8 TABLES PLIANTES 120X80	21841999015	1999	10	1 320,80	1 056,64	264,16	132,08
2184	16 TABLES PLIANTES 180X80	21841999016	1999	10	3 135,81	2 508,64	627,17	313,58
2184	144 SIEGES ECO 100	21841999017	1999	10	3 441,75	2 753,42	688,33	344,18

2184	10 TABLES DE RECEPTION/20BANCS	42004018	2004	10	1 794,0(	538,20	1 255,80	179,40
2184	CHARIOT SALLE ANNEXE	2184 2007 004	2007	10	205,96		205,96	20,60
2184	MOBILIER ECOLE	2184 007 005	2007	10	449,22		449,22	44,92
2184	10 TABLES DE RECEPTION/20BANCS	2184 2007 001	2007	10	1 554,80		1 554,80	155,48
2184	RAYONNAGE CLASSIQUE 1750X900X300	2184 2007 002	2007	10	486,41		486,41	48,64
2184	CHAISES POUR L ECOLE	2184 2007 003	2007	1	314,54		314,54	314,54
2184	4 COUCHETTES EMPILABLES	2184 2007 006	2007	1	143,28		143,28	143,28
omme 2184					17 606,71	10 665,07	6 941,64	2 172,72
2188	CUISINIERE ELECTRIQUE CANTINE	21881997016	1997	6	820,18	820,18	-	
2188	LAVE VAISSELLE CANTINE	21881998019	1998	6	3 281,60	3 281,60	-	
2188	AUTOLAVEUSE 454C A CABLE	21882002021	2002	6	2 845,09	2 370,90	474,19	474,19
2188	VAISSELLE SALLE ANNEXE MAIRIE	21882005022	2005	6	1 114,93	371,64	743,29	185,82
2188	ISOLOIR ISOVOX CASE PMR	2188 2007 001	2007	6	275,08		275,08	45,85
2188	VITRINE INTER 12F	2188 2007 002	2007	6	417,40		417,40	69,57
2188	ECHELLE 2 PLANS TRANSFORMABLE PRO	2188 2007 003	2007	6	220,29		220,29	36,72
2188	VAISSELLE SALLE ANNEXE MAIRIE	2188 2007 004	2007	6	1 081,42		1 081,42	180,24
omme 2188					10 055,99	6 844,32	3 211,67	992,39
Total					69 151,70	37 519,61	31 632,09	9 833,51

PYRENEES-ATLANTIQUES

MAIRIE DE LOUBIENG

400 Chemin de l'Église
64300 LOUBIENG

Tél. : 05 59 69 19 11
Fax : 05 59 69 01 19
mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

P.A. - PRÉFECTURE - A.R.
16 AVR. 2008
SERVICE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 10 avril 2008

L'an deux mille huit, le dix avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

Étaient présents : Messieurs BARTHET Jean-François (Maire), LAUDA Michel (1er Adjoint), BERGEROT Hervé, LARROQUE Francis, MENANT Jackie, PETRIAT Serge et POURTAU-MONDOUTEY Lionel ; Mesdames TESTEGUTTE Nadine (2ème Adjoint), BALASQUE Anne-Marie, CAMBET Annie et HARAMBOURE Évelyne.

Absent(s) et excusé(s): Néant.

Secrétaire de Séance : Monsieur POURTAU-MONDOUTEY Lionel.

Membres en exercice	*11*
Membres Présents	*11*
Membre Absent	*0*
Pour	*11*
Contre	*0*
Abstention	*0*

OBJET : Modification de la délibération du 14 mars 2008 concernant la désignation des représentants de la commune au Syndicat des Eaux Gave et Baïse.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération en date du 14 mars 2008 désignant les représentants de la Commune au sein du Syndicat des Eaux Gave et Baïse.

Il informe les conseillers que le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment la partie relative aux statuts des Syndicats permet de désigner des représentants extérieurs au Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose de modifier le nom des suppléants afin de désigner des contribuables relevant du Syndicat des Eaux Gave et Baïse.

Invité à se prononcer et après en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal,

CONFIRME comme représentants titulaire de la commune auprès du Syndicat des Eaux Gave et Baïse :

- Monsieur Serge PETRIAT.
- Madame Annie CAMBET.

NOMME comme suppléant de la commune auprès du Syndicat des Eaux Gave et Baïse :

- Monsieur Jacques LAMAISON.
- Monsieur Cyprien, Jean-Claude CAZENAVE.

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération :

- à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques
- à Monsieur le Président du Syndicat des Eaux Gave et Baïse.

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire.

MAIRIE de LOUBIENG 64 Pyrénées-Atlantiques

Jean François BARTHET
MAIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOUBIENG

L'an deux mil huit, le dix avril, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du premier adjoint,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	10	9 Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :
Messieurs Jean-François BARTHET (Maire), Louis BERGEROT, Jean-Claude CAZENAVE, Jean-Pierre DUSSIN, Jacques LAMAISON, Michel LAUDA et Jacques LAULHÉ ; Mesdames Annie CAMBET, Évelyne HARAMBOURE et Nadine TESTEGUTTE.

Procuration(s) :
Néant

Etai(en)t absent(s) :
Madame Véronique WIERZBICKI.

Etai(en)t excusé(s) :
Madame Véronique WIERZBICKI.

Date de la convocation
28 février 2008

Date d'affichage
16 avril 2008

P.A. - PREFECTURE - A.R.
18 AVR. 2008
SERVICE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

16 avril 2008

et publication du

__/__/____

A été nommé **secrétaire de séance :** Madame Nadine TESTEGUTTE.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007

vote le Compte Administratif de l'exercice 2007 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévus :	**317 569,00**
	Réalisé :	**200 797,06**
	Reste à réaliser :	**17 500,00**
Recettes	Prévus :	**317 569,00**
	Réalisé :	**231 972,46**
	Reste à réaliser :	**35 420,00**

Fonctionnement

Dépenses	Prévus :	**278 133,00**
	Réalisé :	**250 297,14**
	Reste à réaliser :	**0,00**
Recettes	Prévus :	**278 133,00**
	Réalisé :	**279 627,74**
	Reste à réaliser :	**0,00**

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	**31 175,40**
Fonctionnement :	**29 330,60**
Résultat global :	**60 506,00**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Loubieng,
Le Maire,
BARTHET Jean-François

MAIRIE de LOUBIENG 64 (Pyrénées-Atlantiques)

Mod. 510595 fabrègue duo